

*Le rapport à l'écrit :  
un outil pour enseigner  
de l'école à l'université*

---

*Suzanne-G. Chartrand et Christiane Blaser (dir.)*



Centre d'Etudes et de Documentation pour l'Enseignement du Français  
de l'Université de Namur

---

# DIPTYQUE

Collection dirigée par Jean-Paul Laurent et Frank Wagner

La collection DIPTYQUE, publication des Facultés universitaires de Namur, est destinée à réunir divers travaux linguistiques ou littéraires liés à l'enseignement du français.

Elle peut accueillir aussi bien un cycle de conférences que des actes de colloques ou des études rassemblées autour d'un thème.

Cette visée synthétique en fera ainsi un complément utile à Enjeux, revue de didactique du français et de formation continuée.

Comment le **rapport à l'écriture** et, plus globalement, le **rapport à l'écrit** des élèves et des enseignants sont-ils pris en compte par l'institution scolaire? Telle est la question à laquelle tentent de répondre huit chercheuses en didactique du français de Belgique, de France, du Québec et de Suisse. Elles fournissent des pistes d'intervention prometteuses pour l'enseignement-apprentissage de l'écriture et de la lecture, depuis l'école jusqu'à l'université.

© 2008, Presses universitaires de Namur  
Rempart de la Vierge 13 - B-5000 Namur

ISBN : 978-2-87037-589-1  
Imprimé en Belgique



9 782870 137589 1

***Du rapport à l'écriture au concept didactique  
de capacités langagières :  
apports et limites de la notion de rapport à l'écrit***

*SUZANNE-G. CHARTRAND*  
Université Laval (Québec)

*CHRISTIANE BLASER*  
Université de Sherbrooke

La présente contribution nous convie à une réflexion épistémologique : la notion de rapport à l'écriture (Ré) élaborée par Chr. Barré-De Miniac et celle de rapport à l'écrit (RÉ), que nous avons développée dans la foulée de celle de Ré, ont-elles le statut de concept ou de notion. S'agit-il de concepts (ou de notions) fondamentaux pour la didactique du français, langue première<sup>1</sup> ? Telles étaient les deux questions à l'origine de notre symposium. À la première question, initialement les réponses divergeaient : pour Chr. Barré-De Miniac (2007), le Ré n'est pas un concept. C'est une notion qui a servi d'outil euristique pour analyser des données de recherche en didactique du français. Quant au RÉ, il s'agit d'une construction théorique à priori établie pour bâtir des outils de cueillette et d'analyse de données d'enquête, qui a été pensée en complémentarité ou en opposition avec d'autres notions/concepts utilisés dans le domaine de la didactique du français : le rapport à l'écriture, la compétence scripturale, les capacités langagières, l'écriture, la lecture, les interactions entre la lecture et l'écriture.

---

<sup>1</sup> Nous préférons l'expression langue première plutôt que langue maternelle pour deux raisons. D'une part, l'expression langue maternelle est teintée de naturalisme (la langue est associée à la mère génitrice et à la nature, excluant par le fait même le père et la culture), d'autre part, et cela est plus important, dans nos sociétés et nos systèmes scolaires francophones, la langue de l'école n'est pas nécessairement la langue « maternelle » de tous les enfants, mais, en plus d'être la langue de l'enseignement, c'est la langue première des communautés dans lesquelles vit l'élève (l'école, la société civile et l'État).



Mais qu'est-ce qui distingue une notion d'un concept et, surtout, quand peut-on dire que telle notion/concept fait partie d'une « matrice disciplinaire » (Kuhn) et qu'elle y joue un rôle « fondamental »? Quel est le statut du Ré et du RÉ : des outils *ad hoc* pour recueillir des données, des adaptations de concepts élaborés dans d'autres sciences humaines — le rapport au savoir (Charlot, 1997), le rapport au langage (Bautier, 1995) — pour construire de nouveaux savoirs, des tentatives pour fédérer et/ou clarifier diverses notions aux contours flous et changeants dans le domaine de la didactique du français — en particulier dans le champ de l'enseignement-apprentissage de l'écriture —, comme conception, représentation, capacité ou capacité scripturale, posture, sujet écrivain, etc.?

Après avoir tenté d'apporter des éléments de réponse à ces questions, nous examinerons, d'un point de vue critique, la notion de Ré, ce qui nous permettra d'explicitier les choix opérés dans la construction de celle de RÉ. Par la suite, nous donnerons un exemple de l'intérêt de la notion de RÉ dans le cadre de notre recherche sur les activités de lecture et d'écriture en classe de sciences et d'histoire au secondaire québécois<sup>2</sup>, pour ensuite en montrer les limites. Car définir une notion ou un concept, c'est aussi cerner « les questions qui l'accompagnent, les problèmes qu'il soulève, ses intérêts et ses limites » (Reuter, éd. 2007 : 6). Enfin, cette réflexion épistémologique sur le statut et les limites de la notion de RÉ débouchera sur la nécessité de construire un modèle didactique qui, dans la foulée des travaux de M. Dabène (1987, 1995, 2002), rend compte des capacités langagières écrites<sup>3</sup>.

<sup>2</sup> Il s'agit de la recherche *Scriptura*, subventionnée par le FQRSC-MELS et le CRSH (2003-2007), qui visait à connaître et à comprendre la place et le rôle de la lecture et de l'écriture dans les cours d'histoire et de sciences en 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> secondaires dans les écoles de différents milieux socioéconomiques du Québec. Pour ce faire, nous avons administré un questionnaire à des enseignants de sciences et d'histoire, puis à 1150 élèves. Nous avons ensuite procédé à la captation vidéo de séquences d'enseignement de quatre à huit périodes de cours dans huit classes (quatre par discipline) dans le but de valider les informations recueillies, mais surtout d'obtenir des données que les questionnaires ne pouvaient pas fournir. Enfin, nous avons procédé à des entretiens semi-directifs avec les huit enseignants filmés et huit élèves de 4<sup>e</sup> secondaire.

<sup>3</sup> À la suite de M. Dabène, nous aurions pu utiliser le mot compétence dans son sens commun : connaissances et expériences attestées dans un domaine. Cependant, pour éviter toute confusion sur l'orientation épistémologique sous-jacente à notre réflexion, vu le sens du mot compétence dans les systèmes éducatifs contemporains (voir Dolz & Ollagnier, dir., 2000, notamment), nous optons pour celui de capacité défini par l'école de Genève en didactique du français (Dolz, Pasquier & Bronckart, 1993).

